

AVRIL
2014



AVIS

à la population de Quincy-Voisins

Exposition Lisières



► Résultats des élections municipales et communautaires

► Retour sur l'exposition « Lisières »

► Conseil municipal du 14 mars 2014



P.2



P.2



P.3

Résultats des élections municipales et communautaires du dimanche 23 mars 2014- Un seul tour



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voisins rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.



Nombre d'électeurs inscrits :	3794
Nombre de votants :	2209
Participation :	58.22 %
Nuls :	77
Suffrages exprimés :	2132

Titre de la liste	Candidat de tête de liste	Bureau n°1 Inscrit : 1033 Votants : 609 Nuls : 26 Exprimés : 583	Bureau n°2 Inscrits : 790 Votants : 469 Nuls : 18 Exprimés : 451	Bureau n°3 Inscrits : 926 Votants : 526 Nuls : 16 Exprimés : 510	Bureau n°4 Inscrits : 1045 Votants : 605 Nuls : 17 Exprimés : 588	Totaux
Pour Notre Village	Jean-Jacques JEGO	305	238	317	373	1233
		52,32%	52,77%	62,16%	63,44%	57,83%
100 % Quincéens	Florent SMAGUINE	278	213	193	215	899
		47,68 %	47,23%	37,84 %	36,56%	42,17%

Elus au Conseil municipal

JEGO Jean-Jacques
KACI née BOUDINET Chantal Elizabeth
BASUYAUX Jean
HOLTZHAUER Géraldine
HEUZE Christian
ROUSSEAU Isabelle
LEMAIRE Denis
MARRE Annie
VANDENBLECKEN Patrice
ZYCH Daniëlle
DYONIZY Christian
GUENNEUGUES Sabine
BERTON Alain
MAURY Béatrice
BONNET Daniel
BELKACEMI Fadila
DELAGE Laurent Michel
MEYRAND Bernadette Henriette Mariette
BAPTISTE Michel
BERKANI Marie Noëlle Paulette
LOUVET Aurélien Jean Germain Guillaume
BENBOURICHE Catherine
MORET Maurice
SMAGUINE Florent Bernard Serge
DUROT Pierrette
CAGNARD Maurice Yves
CAILLAUD Isabelle Nicole
BERNARDO Jose Manuel
COHEN Cécile

Elus au conseil communautaire

JEGO Jean-Jacques
KACI née BOUDINET Chantal Elizabeth
BASUYAUX Jean
HOLTZHAUER Géraldine
SMAGUINE Florent Bernard Serge

L'exposition « Lisières » a rassemblé de nombreux visiteurs admiratifs

La Mairie de Quincy-Voisins a accueilli du 15 au 20 mars trois artistes de notre région : deux peintres Catherine Vuillemin et Jean Hecquet et une céramiste Isabelle Sauzay. Ils nous ont proposé un voyage aux lisières de la terre, de la peinture et de la céramique. Leurs œuvres nous ont inspiré les mots : nature, poésie, imaginaire et matière. Ils nous ont fait redécouvrir les beaux paysages de Seine et Marne et voyager au bord de la mer en Bretagne. Ces trois artistes aux styles très différents ont su créer une harmonie, une douce atmosphère qui invitaient à de nouvelles sensations visuelles et tactiles. Catherine Vuillemin s'est exprimée à travers des paysages dans une peinture figurative. Quant à Jean Hecquet, il a exposé des huiles et des aquarelles de Seine et Marne. Isabelle Sauzay a présenté des poteries aux couleurs et formes très naturelles.

Lors du vernissage, Mme Holtzhauer, Maire adjointe à la culture et à la communication n'a pas manqué de rappeler que nos artistes s'étaient connus au bord du Morin, sans doute un jour de chance comme le dit la chanson, mais surtout le début d'une belle histoire d'amitié et d'échanges autour de leur passion commune de la peinture et leur amour de la nature. Monsieur le Maire et les élus présents remercièrent les artistes pour leur gentillesse et leur talent.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 mars 2014



Etaient présents :

M. JEGO Jean-Jacques, Mme BONIN Michèle, M. BASUYAUX Jean, Mme KACI Chantal, M. LEMAIRE Denis, Mme HOLTZHAUER Géraldine, M. HEUZE Christian, Mme GENRIES Pierrette, M. VANDENBLECKEN Patrice, M. BERTON Alain, Mme GUENNEUGUES Sabine, Mme MARRE Annie, Mme MEYRAND Bernadette, M. BAPTISTE Michel, Mme MAURY Béatrice, M. SALORT Marcel, M. DELAGE Laurent, Mme BELKACEMI Fadila, Mme DUCROT Pierrette et Melle CAILLAUD Isabelle.

Absents excusés ayant remis leur pouvoir :

M. DYONIZY Christian à M. BASUYAUX Jean,
Mme KRIEF Muriel à Mme GENRIES Pierrette,
M. EL FARHANE Brahim à Mme KACI Chantal,
M. SMAGUINE Florent à Mme DUCROT Pierrette.

Absents excusés :

M. BLANC Gilles, M. BONNET Daniel et M. LEBRETON Sylvain.

Secrétaire :

Mme BELKACEMI Fadila

1. Adoption du Compte de Gestion 2013 - Commune

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité tenue par Monsieur le receveur Municipal avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 21 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE » (Mme DUCROT, M. SMAGUINE et Melle CAILLAUD) : d'adopter le compte de gestion de Monsieur le receveur municipal pour l'exercice 2013 et dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2013.

2. Approbation du Compte Administratif 2013 – Commune

Les résultats de l'année 2013 en fonctionnement et en investissement sont :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Investissement	2 273 513,69 €	807 704,47 €	- 1 465 809,22 €
Fonctionnement	4 472 645,36 €	5 183 085,20 €	+ 710 439,84 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 20 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE » (Mme DUCROT, M. SMAGUINE et Melle CAILLAUD) : D'adopter le compte administratif de la commune pour l'exercice 2013 comme ci-dessus :

3. Affectation des résultats du Compte Administratif 2013 – Commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 21 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE » (Mme DUCROT, M. SMAGUINE et Melle CAILLAUD) :

D'affecter le résultat 2013 comme suit :

Report en section investissement recettes : R001	168 714.75 €
Report en section de fonctionnement : R002	792 333.09 €
Affectation au 1068 excédent de fonctionnement capitalisé:	1 365 423.57 €

4. Budget Unique 2014 – Commune

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 21 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE » (Mme DUCROT, M. SMAGUINE et Melle CAILLAUD) de voter :

- La section investissement du budget unique 2014, équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 5 886 017.43 €.
- La section de fonctionnement du budget unique 2014, équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 6 249 843.87 €

5. Subventions aux Associations et Établissements Publics

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'octroyer le montant suivant entre les diverses associations et établissements publics soit :

LIBELLES	MONTANT
ASSOCIATION CULTURE LOISIRS SPORTS	19 000 €
AFLM/VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	75.50 €
AMICALE DES MAIRES	107.00 €
AMICALE LOISIRS	900.00 €
AMPROD	80.00 €
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	500.00 €
ANGUELOS	1 700.00 €
ARTISTES EN ARTS PLASTIQUES	120.00 €
ASSOCIATION LOCALE DES DIABETIQUES	30.50 €
BADMINTON	3 202.50 €
BRIE ARTS	1 500.00 €
CADETS POMPIERS	100.00 €
COMPAGNIE D'ARC	1 125.45 €
CINE CLUB	500.00 €
COMITE DU SOUVENIR FRANCAIS	50.00 €
CROIX ROUGE	457.50 €
CROQUEURS DE POMMES	50.00 €
DANSE MUSIQUE FOLKLORIQUE	610.00 €
DDEN	30.50 €
DEMAIN NOS JARDINS	500.00 €
DHUIS EN SCENE	600.00 €
CLUB ENERGY GYM	1 451.80 €
FAMILLES RURALES	5 000.00 €
FNACA	310.00 €
FRERES D'AILLEURS	100.00 €
GYM TONIC FAMILLES RURALES	170.80 €
GYM FAMILLES RURALES	170.80 €
HANDBALL	4 257.80 €
IN VELO VERITAS	378.80 €
JUDO CLUB	756.40 €
JUMELAGE	3 000.00 €
KARATE DO	884.45 €
CHORALE LES FOUS CHANTANTS	300.00 €
METRONOME	1 000.00 €
PETANQUE ACLS	150.00 €
RANDONNEURS PEDESTRES	689.30 €
RELAXATION FAMILLES RURALES	170.80 €
SEVESCENCE	73.00 €
SECOURS POPULAIRE	457.00 €
SOCIETE TIR QUINCY-VOISINS	3 378.75 €
TENNIS DE TABLE	3 385.50 €
TENNIS CLUB QUINCY-VOISINS	2 128.90 €
TI MOUM	100.00 €
UNION SPORTIVE QUINCY-VOISINS	17 568.00 €
UNSS COLLEGE DE NANTEUIL	100.00 €
VOLLEY BALL	2 823.90 €
TOTAL GENERAL	80 320.95 €

CAISSE DES ECOLES	30 100.00 €
C.C.A.S.	82 000.00 €
TOTAL	112 100.00 €

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, par 21 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE » (Mme DUCROT, M. SMAGUINE et Melle CAILLAUD) vote les subventions destinées aux associations de la commune comme ci-dessus.

6. Adoption du Compte de Gestion 2013 - Eau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le compte de gestion de Monsieur le receveur municipal pour l'exercice 2013 et dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2013.

7. Approbation du Compte Administratif 2013 - Eau

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution avec le compte administratif,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif du service de distribution d'eau potable pour l'exercice 2013 comme suit :

	Investissement	Exploitation
Dépenses	13 940,42 €	50 644,84 €
Recettes	47 674,94 €	53 885,71 €
Résultat	33 707,52 €	3 240,87 €

Suite du compte rendu du conseil municipal du 14 mars 2014

8. Affectation des résultats du Compte Administratif 2013 - Eau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat 2013 comme suit :

Affectation en recettes d'investissement R001 : 49 197.33 €
Affectation en recettes de fonctionnement R002 : 213 576.05 €

9. Budget Unique 2014 - Eau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- voter la section investissement du budget unique « EAU » 2014, équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 63 810.37 €
- voter la section d'exploitation du budget unique « EAU » 2014, équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 267 576.05 €

10. Adoption du Compte de Gestion 2013 – Assainissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le compte de gestion de Monsieur le receveur municipal pour l'exercice 2013 et dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2013.

11. Approbation du Compte Administratif 2013 - Assainissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le compte administratif du service assainissement pour l'exercice 2013 comme suit :

	Investissement	Exploitation
Dépenses	31 824,79 €	36 509,16 €
Recettes	57 766,80 €	147 190,52 €
Résultat	25 942,01 €	110 681,36 €

12. Affectation des résultats du Compte Administratif 2013 - Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 20 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE » (Mme DUCROT, M. SMAGUINE et Melle CAILLAUD) : d'affecter le résultat 2013 comme suit :

Affectation en recettes d'investissement R001 110 681.36 €
Affectation en recettes de fonctionnement R002 718 745.46 €
Affectation au 1068 excédent de fonctionnement capitalisé 69 128.72 €

13. Budget Unique 2014 - Assainissement

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de voter la section investissement du budget unique « ASSAINISSEMENT » 2014, équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 335 086.32 €
- de voter la section d'exploitation du budget unique « ASSAINISSEMENT » 2014, équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 855 016.74 €

14. Demande de subvention au titre de la DETR 2014 – Bouche incendie Route de Pont aux Dames

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal est appelé à solliciter auprès de la Sous-Préfecture, la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), afin de réaliser des projets relatifs à la défense incendie : implantation d'une bouche incendie Route de Pont aux Dames afin d'assurer la défense incendie.

Le coût des travaux est estimé à 4 792.39 € HT soit 5 930.86 € TTC, la subvention demandée est de : 1 655.29 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet présenté et le plan prévisionnel de financement.

Contribution de la liste « Pour Notre Village »

Nous remercions tous les habitants qui se sont déplacés pour voter le 23 mars 2014.

Nous avons une pensée particulière, bien sûr, envers ceux qui ont bien voulu donner une majorité à notre liste !

Un grand merci également à tous ceux qui ont permis le bon déroulement, démocratique, de ces élections.

Conscients de nos responsabilités, nos 23 conseillers municipaux s'engagent, sur les bases de notre programme, à travailler dans l'intérêt de toute la population, sans esprit partisan.

Nous resterons à l'écoute de tous et nous tenterons d'aider chacun, en gardant toujours à l'esprit l'intérêt général.

Encore merci.

Contribution de la liste « 100 % Quincéens »

Au nom de toute l'équipe «100% Quincéens», je veux remercier chaleureusement les quincéennes et quincéens qui ont choisi de nous faire confiance.

Grâce à vous, le groupe «100% Quincéens» représente plus de 42% des électeurs.

Aujourd'hui, nous avons obtenu 6 sièges au Conseil Municipal et 1 siège au Conseil Communautaire.

Mais au delà des chiffres, je veux souligner le formidable engagement que j'ai vu grandir au cours de ces derniers mois autour de notre groupe, de notre programme et de nos valeurs.

Aujourd'hui une nouvelle force est née à Quincy-Voisins.

Tout au long de ces prochaines années, vous pourrez compter sur le groupe «100% Quincéens» pour défendre au mieux, dans la mesure des moyens dont nous disposons, les intérêts de Quincy-Voisins et de tous les Quincéens.



Les 29 membres de la liste « Pour Notre Village »



*Nous sommes tous différents,
Nous sommes le reflet de la population
de notre village,
Nous sommes «100% Quincéens».*

Florent SMAGUINE